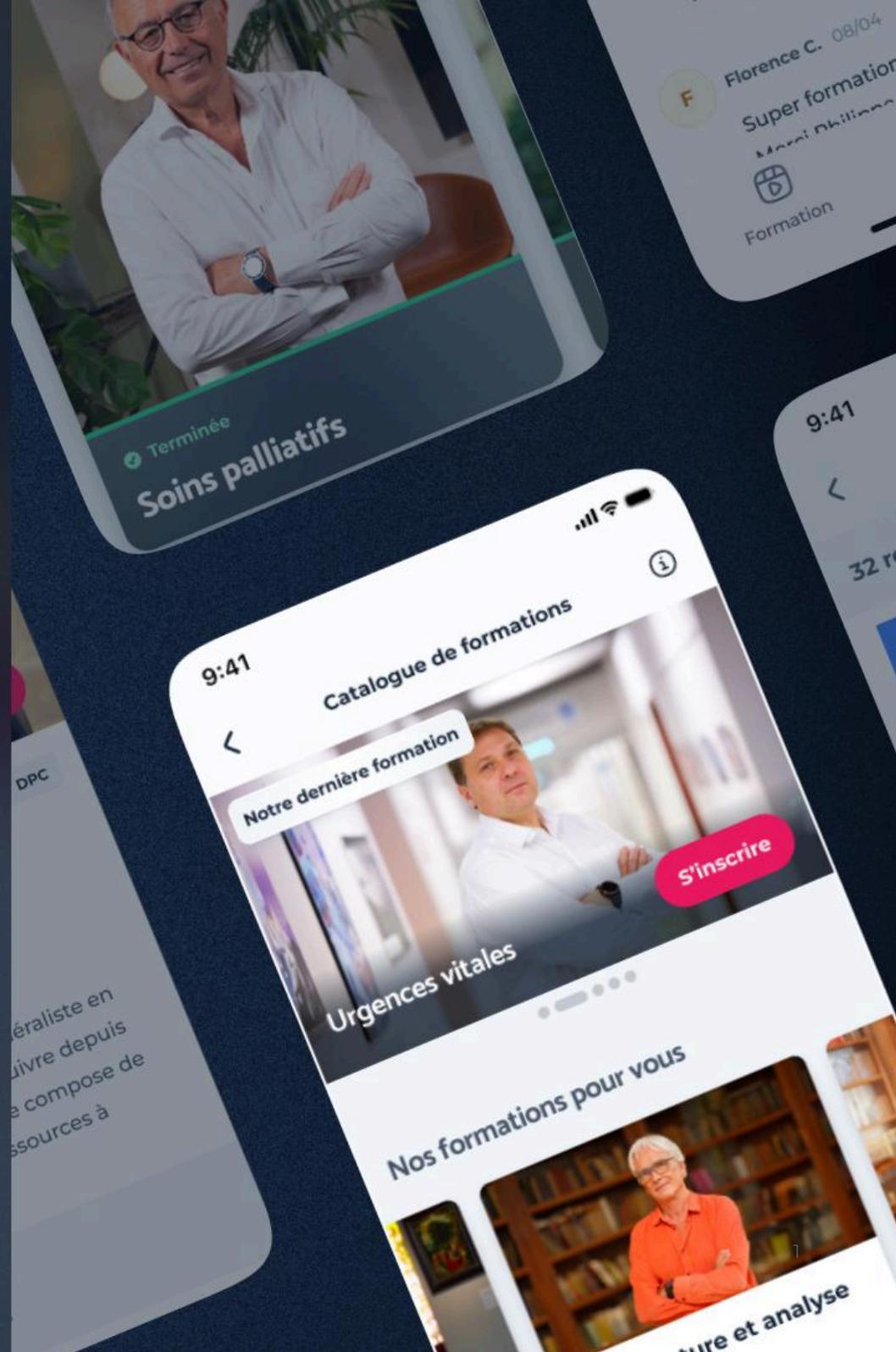


Santé
Académie

Programme Stagiaire

La prescription vaccinale
dans la pratique infirmière (présentiel)



1. Résumé de la formation

L'élargissement de la couverture vaccinale est une priorité de santé publique inscrite notamment dans le plan national de santé publique (PNSP) qui définit les axes prioritaires de la Stratégie nationale de santé du Gouvernement. Dans ce cadre, le ministère de la santé élargit les compétences de l'infirmier, acteur de proximité majeur auprès des patients notamment dans la prise en soin quotidienne à domicile.

Au travers de cette formation, les participants pourront acquérir une connaissance approfondie des maladies à prévention vaccinale et du calendrier vaccinal, que ce soit pour la population générale ou pour les professionnels de santé.

Une large place sera faite aux recommandations spécifiques liées à chaque vaccination.

Ils apprendront également à assurer la traçabilité et la transmission des informations relatives à la vaccination, sans oublier toute l'importance de la pharmacovigilance.

Des cas cliniques complèteront la formation en abordant dans un format pratique des sujets tels que la prescription en pratique, l'hésitation vaccinale, les entretiens avec les patients et la reconnaissance des situations complexes nécessitant une orientation vers un médecin.

Cette formation a donc vocation à permettre aux infirmiers d'acquérir les connaissances et compétences exigées par le module 1 décrit dans l'annexe de l'arrêté du 8 août 2023.

2. Public cible et pré-requis

Paramédicaux : Infirmier(e)s Diplômés d'Etat (IDE). Seuls les professionnels libéraux pouvant justifier de leur cotisation CFP de l'année en cours, auprès de l'URSSAF (ou exonération de cette dernière), pourront prétendre à une prise en charge de leur formation par le FIF PL, dans la limite des critères de prise en charge de la profession pour l'année en cours.

Pré-requis : Être professionnel de santé, titulaire d'un diplôme d'exercice correspondant à la cible.

3. Profil des intervenants

Ce programme a été conçu par des professionnels choisis pour leur expertise reconnue sur le thème : notoriété, diplôme(s), expérience professionnelle en rapport avec le thème.

Ils possèdent la connaissance du contexte professionnel du public cible et de son environnement.

4. Objectifs pédagogiques

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.
- Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications ;
- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.
- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient ;
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.
- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective ;
- Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours ;
- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin

5. Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Cette formation repose sur un exposé théorique et pratique de type cours magistral permettant de transmettre des connaissances en articulation avec les autres méthodes pédagogiques. Cet exposé se fera à l'aide d'une présentation de type PowerPoint que le formateur affichera et déroulera tout au long de la formation.

Le formateur accompagne l'apprenant tout au long de son parcours de formation en présentiel.

Pour une meilleure assimilation, l'apprenant aura la possibilité de poser des questions tout au long de la formation. De plus, les apprenants auront la possibilité d'échanger entre eux.

La formation prévoit des modalités d'évaluation basées sur le modèle de Kirkpatrick, en particulier l'évaluation de la satisfaction des apprenants, l'évaluation des connaissances avant et après la formation, l'évaluation permanente de la compréhension et de l'assimilation du contenu par le biais de quiz ou de questionnaires.

6. Déroulé pédagogique

Cette formation en présentiel permet de savoir promouvoir et prescrire la vaccination au travers d'une communication efficace et d'une connaissance maîtrisée des vaccins recommandés et du cadre législatif de prescription des vaccins par l'infirmier au regard du décret no 2023-736 du 8 août 2023. Elle dure 11 heures. Un document de synthèse compilant les notions nécessaires au quotidien est accessible en fin de formation.

Contenu

Partie 1 : Les maladies à prévention vaccinale.

- > Maladies pour lesquelles le vaccin est obligatoire ou fortement recommandé
- > Maladies pour lesquelles le vaccins est conseillé (selon les profils)
- > Maladies pour lesquelles le vaccin est obligatoire pour exercer sa profession

Partie 2 : Le calendrier des vaccinations

Etude des calendriers de vaccination selon les populations cibles:

- > Enfant
- > Adulte
- > Professionnels de santé
- > Cas particulier des vaccinations Covid-19

Partie 3 : La traçabilité et la transmission de l'information.

- > Les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient
- > Le carnet de santé et les outils numériques d'enregistrement des vaccinations
- > Les modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant

Partie 4 : Savoir prescrire en pratique.

- > Cadre législatif et compétences infirmières
- > L'hésitation vaccinale
- > La consultation infirmière
- > Situation de non prescription et vaccination par l'infirmier (cas cliniques)

